

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Service National Universel**

La Roche-sur-Yon, le 15/07/2020

Signature de la première convention de Mission d'intérêt général en Vendée

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes volontaires, filles et garçons âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

Après une préfiguration dans 13 départements en 2019, l'année 2020 voit la généralisation du SNU à l'ensemble des départements de France.

En raison de l'épidémie de COVID-19, les modalités d'exécution du service national universel (SNU) en 2020 ont évolué. Les deux phases du SNU en 2020 sont ainsi inversées :

- Les missions d'intérêt général ont pu débuter depuis la fin du confinement, en dehors du temps scolaire, dans le strict respect des règles que les conditions sanitaires imposent.
- Les séjours de cohésion sont, quant à eux, reportés aux vacances de la Toussaint sous réserve des évolutions que les conditions sanitaires pourraient imposer.

La mission d'intérêt général vise à développer la culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. La mission d'intérêt général constitue un service rendu à la nation. Comme pour le séjour de cohésion, des adaptations peuvent être mises en place pour les volontaires en situation de handicap.

Prioritairement déployées dans les domaines de la santé, de la solidarité et de l'accompagnement des personnes vulnérables, ces missions peuvent aussi concerner l'ensemble des neuf thématiques nationales (défense et mémoire, sécurité, solidarité et santé, éducation, culture, sport ; environnement et développement durable, citoyenneté).

Une première convention a été signée ce mercredi 15 juillet 2020 au commissariat de La Roche-sur-Yon en présence de Benoît Brocart, préfet de la Vendée et Laurent Dufour, directeur départemental de la sécurité publique de Vendée.

A ce jour, 82 jeunes vendéens ont confirmé leur inscription pour le SNU 2020.

**Service départemental  
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  prefetvendee

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon